

Accord de transport aérien UE/États-Unis

2006/0058(NLE) - 11/10/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant par 513 voix pour, 15 contre et 35 abstentions le rapport de consultation de Saïd **EL KHADRAOUI** (PSE, BE), le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord sur les services aériens entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part. Ce rapport fait suite à un premier avis du Parlement donné sous la forme d'une résolution adoptée le 14 mars 2007 qui soulignait notamment la nécessité de traiter lors des négociations du futur accord de seconde phase des questions non résolues (voir [RSP/2007/2525](#)).